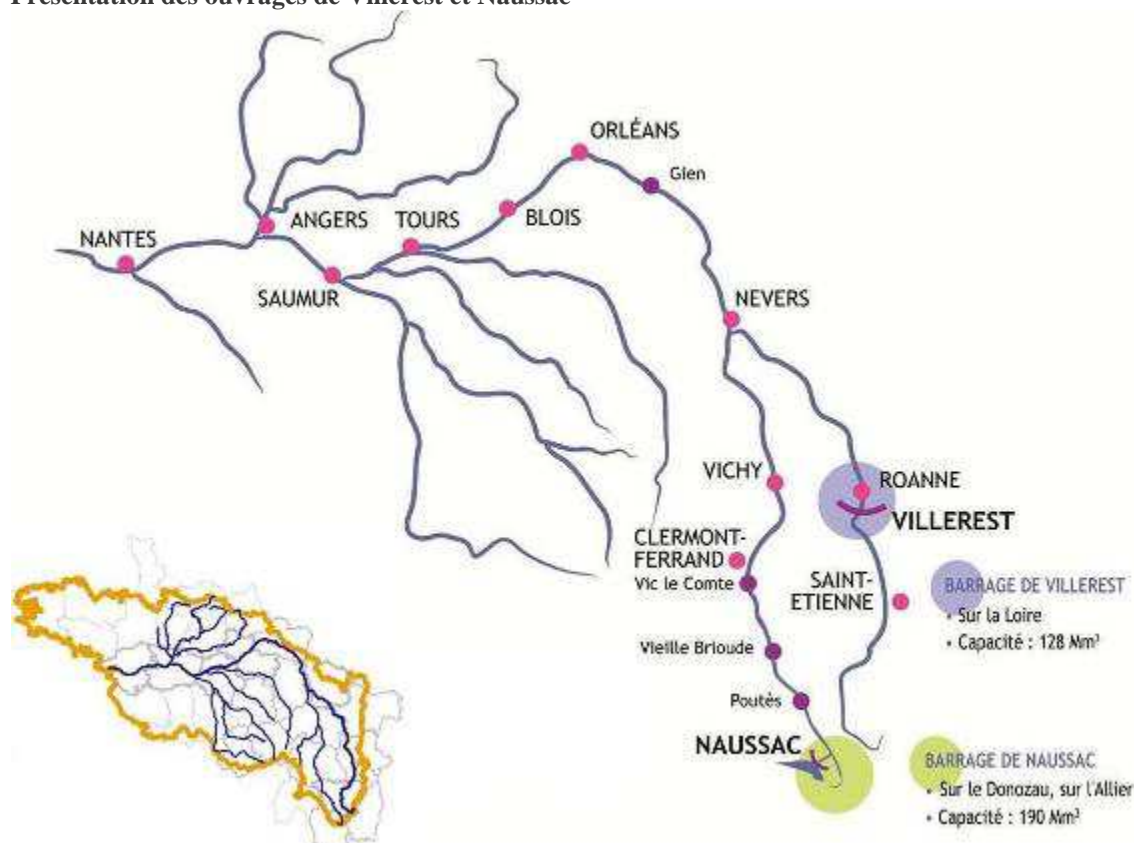


L'Établissement public Loire est propriétaire et responsable de la gestion de deux barrages : **Villerest** dans le département de la Loire en région Rhône-Alpes et **Naussac** dans celui de la Lozère en région Languedoc-Roussillon.

Présentation des ouvrages de Villerest et Naussac



Le barrage de Naussac est situé dans le département de la Lozère sur un affluent de l'Allier, le Donzau.

Le barrage a été décrété d'utilité publique en février 1976, et mis en route en 1983, malgré déjà des alter mondialistes déterminés, c'était l'époque du Larzac, de Lip, du plateau d'Albion.



Les responsabilités

L'Établissement public Loire est le propriétaire des barrages de Villerest et Naussac. Il est responsable de leur gestion.

La gestion locale des ouvrages est assurée, pour le compte de l'Établissement, par la société BRL exploitation, dans le cadre de marchés de services.

Le pilotage de la gestion est effectué à Orléans : en crue, par les prévisionnistes de l'Établissement, en étiage, par le Service des barrages de l'Ep Loire. Dans le cadre de conventions financières, la DREAL Centre apporte un appui logistique à l'Établissement et lui fournit les données du réseau CRISTAL nécessaires à la gestion des ouvrages.

Le contrôle de la gestion des ouvrages est assuré par l'État : Préfet de la Lozère pour Naussac et Préfet de la Loire pour Villerest.



Objectifs

Il a pour vocation de maintenir un débit minimum dans l'Allier et la Loire en période de basses eaux pour permettre la satisfaction des différents usages de l'eau et des besoins des milieux naturels : l'irrigation, l'alimentation en eau potable, le refroidissement des centrales nucléaires...Le barrage de Naussac et le barrage du Chapeauroux ont été mis en service en 1983.

L'apport moyen annuel dans la retenue étant insuffisant pour en assurer le remplissage chaque année, une dérivation dans l'allier avec une usine de pompage-turbinage ont été mis en place en 1997.L'ensemble des ouvrages est situé dans le département de la Lozère en région Languedoc-Roussillon.



La retenue de Naussac s'étend sur une superficie de 1050 ha.

Le Donozau est un cours d'eau d'une longueur de 8 km dont le bassin versant s'étend sur une surface de 53 km²

Le Chapeauroux est un cours d'eau d'une longueur de 58 km dont le bassin versant s'étend sur une surface de 400 km².

http://www.dailymotion.com/video/xq7d1v_presentation-du-barrage-de-naussac_news

Les activités touristiques

Diverses activités touristiques se sont développées autour de la retenue du barrage de Naussac et à l'aval, sous l'impulsion des acteurs locaux, tels que la Communauté de communes du Haut-Allier et les acteurs privés.

Le plan d'eau du Mas d'Armand offre en période estivale une plage et une zone de baignade surveillée, ainsi que la possibilité de faire du pédalo.



Le lac de Naussac offre quant à lui plus de mille hectares de loisirs où différentes activités nautiques s'exercent : voile, kite-surf, catamarans, kayak de mer,

Des manifestations nautiques y sont organisées chaque année.



L'activité nautique s'exerce aussi à l'aval du barrage, où les sports d'eaux vives (canoë-kayak, rafting, hydrospeed...) séduisent chaque été de nombreux touristes.

Autour de la retenue, il est également possible de se promener sur des chemins de randonnées, à pied ou à cheval ou encore en VTT.



Ou bien encore de pratiquer le golf ou l'accrobranche.

L'activité pêche est également fortement développée sur la retenue de Naussac et permet une pratique variée, avec la pêche aux carnassiers (brochet, perche...) sur le grand plan d'eau, ou bien des salmonidés sur la retenue du Mas d'Armand.





L'aménagement d'une maison de la pêche sur le bord du petit plan d'eau, d'un chemin de randonnées et d'observatoires pour les oiseaux, renforce l'accueil des personnes intéressées par ces activités.

L'Etablissement tient à remercier pour leur contribution au film :

Association du lac de Naussac en Gevaudan (www.lacfrance.com), Base Nautique Naussac-Langogne (www.cap-defi.com), Fédération de pêche de la Lozère (www.lozerepeche.com) et Legrand Plein Air (www.rafting-canyon.com)

Pour tous renseignements complémentaires vous pouvez contacter l'office de tourisme de Langogne (www.OT-langogne.com)